

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 4 juin 2018, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jean-Guy Lapierre
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers

Madame la conseillère Rose-Anne Lévesque est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

2018-06-124 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

3.27 Avis de motion pour un projet de règlement #06-2018 concernant les ventes de garage

Adoptée

2018-06-125 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée

2018-06-126 Liste des comptes payés au cours du mois de mai

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée au montant de 190 865.27\$ du chèque #C1809873 à #C1809938.

Adoptée

2018-06-127 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 16 372.79\$ du chèque #C1809939 à #C1809953.

Adoptée

2018-06-128 Dépôt des dépenses salariales

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des dépenses salariales tel que présenté.

Adoptée

2018-06-129

Correspondance

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2018-06-130

Dépôt des états financiers au 31 décembre 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des états financiers au 31 décembre 2017 tels que présentés par Daniel Tétreault.

Adoptée

2018-06-131

Rapport du maire sur la situation financière 2017

Tel que requis par la loi, voici les faits saillants du rapport financier ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, passés au cours de l'exercice précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Selon le rapport du vérificateur, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2017, nous révèlent un excédent accumulé de 434 548\$, dont :

- ❖ Un excédent de fonctionnement non affecté de 260 066\$;
- ❖ Pour le fonctionnement 42 802\$;
- ❖ Pour des investissements 131 680\$;

Selon monsieur Daniel Tétreault, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Octroi de contrats de plus de 2 000\$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$ (1^{er} janvier au 31 décembre 2017)

MRCVO 298 478.91\$
Location DUMCO 196 061.05\$
Stantec 32 333.86\$

Adoptée

2018-06-132

Démission de M Yvon Cotten

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la démission de monsieur Yvon Cotten à titre de journalier.

Adoptée

2018-06-133 Affichage de poste - Journalier

Il est proposé par madame Ginette Noël et majoritairement résolu d'afficher le poste de journalier.

Adoptée

2018-06-134 Poste VOIRIE – engagement de M Yvon Desrosiers

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'engager monsieur Yvon Desrosiers à titre d'inspecteur en voirie. Les conditions de travail sont telles que décrites au guide des ressources humaines en vigueur. Le salaire est à l'échelon 2 pour la période de probation et sera ajusté à l'échelon 3 par la suite.

Adoptée

2018-06-135 Poste OMBE – engagement de Mme Vanessa Dionne

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'engager madame Vanessa Dionne à titre d'OMBE à compter du 3 juillet 2018. Les conditions de travail sont telles que décrites au guide des ressources humaines en vigueur. Le salaire est à l'échelon 2 pour la période de probation et sera ajusté à l'échelon 3 par la suite.

Adoptée

2018-06-136 Camp de jour – engagement de 3 animateurs

Il est proposé par madame Ginette Noël et majoritairement résolu d'engager madame Valérie Paquin qui sera la responsable du camp de jour ainsi que deux étudiants, Jessy Langevin et Shirley Côté-Veilleux.

L'horaire de travail et les salaires sont tels que discutés en séance de travail.

Adoptée

2018-06-137 Formation DAFA

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu que la formation DAFA soit offerte aux étudiants pour le camp de jour.

Adoptée

2018-06-138 Adoption de l'échelle salariale

Considérant une demande d'échelle salariale par un professionnel externe afin d'appliquer l'équité salariale, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que :

1. Le salaire des employés suivants soit rétroactif au 1^{er} mai selon l'échelon appliqué :
 - a. Cindy Paquin échelon 4
 - b. Sylvie Marleau échelon 3
 - c. Yvon Cotten échelon 3

Pour le 1^{er} janvier 2019, les échelons suivants seront appliqués pour les employés suivants :

1. Nathalie Savard, Directrice générale échelon 8
2. Cindy Paquin, secrétaire-trésorière adjointe échelon 5
3. Sylvie Marleau, secrétaire-réceptionniste échelon 4
4. Andréane Beaudette, commis échelon 1
5. Andréane Beaudette, entretien ménager échelon 1
6. Mélissa Vallée, bibliothécaire échelon 1
7. Vanessa Dionne, OMBE échelon 3
8. Yvon Desrosiers, voirie échelon 4
9. Journalier poste à combler à compter du 13 juin

Adoptée

2018-06-139 Dossier 4 221 778

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'autoriser à l'acquéreur, de construire un garage plus haut que le bâtiment principal, par contre l'acquéreur s'engage à relever la maison et ce dans un délai de deux ans de l'émission du permis de construction du garage.

Cette résolution est seulement autorisée pour monsieur Sonny Dallaire Lévesque.

Adoptée

2018-06-140 Dossier 3 000 358 – finition extérieure non conforme

Considérant deux demandes de permis pour la construction du bâtiment principal depuis 2015;

Considérant que les matériaux utilisés, toile et plastique, ne sont pas autorisés comme revêtement extérieur sur les murs et la toiture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu que le propriétaire du lot 3 000 358 doit faire une demande de permis et faire le revêtement extérieur du bâtiment principal ainsi que la toiture avec des matériaux autorisés en vertu du règlement de zonage 04-2009. Un délai jusqu'au 1^{er} août 2018 est accordé pour finaliser les travaux. Passé ce délai des constats pourront être émis pour chaque jour d'infraction.

Adoptée

2018-06-141 Dossier lot 4 592 634 - finition extérieure non conforme

Considérant l'installation du bâtiment principal depuis 1983;

Considérant divers travaux au fil des années comme la construction d'un garage ainsi que le revêtement extérieur;

Considérant que le matériau utilisé pour le revêtement extérieur n'est pas autorisé sur les murs extérieurs d'un bâtiment;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu que le propriétaire du lot 4 592 634 doit faire une demande de permis et faire le revêtement extérieur du bâtiment principal avec des matériaux autorisés en vertu du règlement de zonage 04-2009. Un délai jusqu'au 1^{er} août 2018 est accordé pour finaliser les travaux. Passé ce délai des constats pourront être émis pour chaque jour d'infraction.

Adoptée

2018-06-142 Dossier dérogation – 5 418 958 et 5 418 959

Considérant que lesdits lots sont situés en zone R-2;

Considérant que la marge de recul minimale arrière est de 25%;

Considérant que les règlements sont en modification et qu'il n'y aura plus de restriction en pourcentage;

Considérant que lorsque les nouveaux règlements seront adoptés au cours de l'année, lesdits lots seront conformes car ils devront respecter la marge de recul minimale arrière;

Considérant que le CCU recommande la dérogation;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter la dérogation.

Adoptée

2018-06-143 Dossier 5 460 052 – conservation de la même marge avant pour le futur garage

Considérant une demande de construction de garage de 32 pieds par 24 pieds;

Considérant qu'au règlement actuellement en vigueur, aucune marge avant n'est inscrite pour les bâtiments secondaires;

Considérant que le futur garage respectera la même marge avant que le garage actuel et qu'il sera déplacé de 2 pieds vers l'entrée principale de la propriété, donc plus loin de la bande riveraine;

Considérant que le garage actuel sera déplacé sur la propriété et démoli avant l'échéance du permis de construction du nouveau garage;

Considérant l'utilisation d'un abri temporaire pour entreposer les matériaux de construction jusqu'à l'automne 2018;

Considérant la résolution 2017-02-26;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'autoriser les travaux.

Adoptée

2018-06-144 MRCVO création d'un comité pour le service d'évaluation

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu que madame Nathalie Savard, Directrice générale

soit nommée pour faire partie du comité de la MRCVO pour l'étude d'opportunité pour la création d'un service d'évaluation foncière.

Adoptée

2018-06-145 Création d'un Facebook Rivière-Héva

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu que la municipalité ait son Facebook pour transmettre de l'information seulement.

Adoptée

2018-06-146 Adoption du 1^{er} projet de règlement 04-2018 Modifiant le plan de zonage

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'adopter le 1^{er} projet de règlement 04-2018 Modifiant le plan de zonage.

Adoptée

2018-06-147 Adoption du 1^{er} projet de règlement 05-2018 Modifiant le règlement de zonage

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'adopter le 1^{er} projet de règlement 05-2018 Modifiant le règlement de zonage.

Adoptée

2018-06-148 Camping Lac-Fournière

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de demander au Député Guy Bourgeois et M le ministre Luc Blanchette de faire une demande au ministère pour l'acquisition du terrain dont la municipalité détient un bail pour le camping Lac-Fournière.

Adoptée

2018-06-149 Mandat Cima +

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette de mandater la firme Cima + pour des recommandations techniques pour le chemin des Cygnes, un ponceau privé sur le chemin des Merles.

Adoptée

2018-06-150 Avenue des Perdrix (autorisation en vertu de la résolution 2018-05-104)

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'autoriser le maire à ébrancher les arbres, maximum 12', sur l'Avenue des Perdrix qui est la propriété de la municipalité afin de faciliter le déneigement entre les numéros civiques 30 et 32.

Adoptée

2018-06-151 Formation sur les milieux humides 12 juin à Val d'Or – 338.95\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'autoriser madame Nathalie Savard, Directrice générale à participer à la formation sur les milieux humides le 12 juin à Val d'Or. Le montant de l'inscription est de 338.95\$.

Adoptée

2018-06-152 Horaire de Mme Cindy Paquin

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'autoriser un nouvel horaire de travail pour madame Cindy Paquin afin de concilier travail-famille. Elle travaillera de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30 et ce du lundi au jeudi.

Adoptée

2018-06-153 Salon du livre – nommé un responsable pour les achats et paiement du dépassement des coûts

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël de nommer Mélissa Vallée, responsable pour les achats de livres au salon du livre. Seulement Mélissa Vallée est autorisée à participer à cette activité. De plus la municipalité assume le dépassement des coûts pour 2018 au montant de 332.61\$.

2018-06-154 Vacances Mme Mélissa Vallée (16 au 29 juillet 2018) – fermeture de la bibliothèque

Il est proposé par madame Chantal Thibault et majoritairement résolu que pendant les vacances de Mme Vallée, la bibliothèque soit fermée du 16 au 29 juillet 2018. Un avis sera publié dans le journal la Croisette.

Adoptée

2018-06-155 Affichage de poste – bibliothécaire adjointe sur appel

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'afficher le poste de bibliothécaire adjointe sur appel.

Adoptée

2018-06-156 Carrefour Jeunesse emploi – 1 000\$

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 1 000\$ à Carrefour Jeunesse emploi pour 2018.

Adoptée

2018-06-157 Avis de motion pour un projet de règlement 06-2018 concernant les ventes de garage

Monsieur le conseiller Yvon Charette donne avis de motion pour un projet de règlement 06-2018 concernant les ventes de garage. Le projet de règlement sera adopté ultérieurement.

Adoptée

2018-06-158 Achat d'une tarière

Madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter la soumission de location 3M au montant de 1 149.95 \$ plus les taxes pour une tarière et d'une mèche 4 pouces ainsi qu'une mèche 2 pouces au montant de 192.45 \$ plus les taxes.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des élus

Chacun des élus informe le public des dossiers dont ils sont responsables.

QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil a su répondre aux questions du public

2018-06-158 Levée

À 20h08, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réjean Guay
Maire